

## CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

### SESSION D' AVRIL 2014

#### Rapport d'étape du Plan Bâtiment durable breton, Marie-Pierre Rouger, groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, chers collègues,

Le Plan Bâtiment Durable Breton tant attendu par les professionnels est un enjeu fort pour ce secteur économique qui représente 11 % des emplois en Bretagne et qui connaît de réelles difficultés puisqu'il a perdu en 6 ans près de 7 000 emplois. De plus, le bâtiment est concerné par un défi énergétique majeur. L'ensemble du bâti représente 45 % de la consommation énergétique et 23 % des émissions de gaz à effet de serre en Bretagne. Notre propre objectif, défini dans le Schéma régional climat, air, énergie, pour le secteur résidentiel est de réduire, d'ici 2020, de 38 % ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que sa consommation énergétique. Pour le secteur tertiaire cette réduction doit atteindre respectivement 45 % et 27 %.

L'eco-construction est, en effet, un atout déterminant car elle offre aux territoires l'opportunité d'inscrire le développement local dans l'exemplarité sociale, économique et environnementale.

En outre, ces démarches novatrices trouvent un écho de plus en plus favorable auprès de nos concitoyens : habiter ne doit plus contribuer à la dégradation de l'environnement.

Le plan se propose donc d'agir sur l'offre en accompagnant les entreprises dans leur stratégie de montée en compétences à travers l'élaboration des plans de formation. Il s'agit aussi d'aller vers une culture professionnelle où les différents corps de métiers doivent apprendre à travailler ensemble. Il s'agit là d'une orientation reconnue par tous, même si certains acteurs considèrent que l'objectif de 15.000 emplois créés à l'horizon 2020 reste insuffisant au regard de la tâche à accomplir. Car il s'agit bien de créer des emplois pérennes et attractifs dans lesquels les jeunes et moins jeunes pourront s'engager sans crainte. Nous savons tous que le potentiel de travaux est extrêmement important et que le gisement d'emplois non-délocalisables peut ouvrir des perspectives y compris aux salariés issus des secteurs actuellement en crise.

Mais nous savons aussi que la politique de l'offre ne suffira pas à atteindre des objectifs ambitieux. Il est donc indispensable de soutenir la demande. C'est probablement l'élément essentiel du plan. Celui qui fera sa réussite. Comme l'indique le bordereau, le rapport entre le coût moyen des travaux à engager, soit 30.000 à 50.000 € par logement pour un bouquet de

travaux complets, et le montant moyen de la facture de chauffage par habitation implique un temps de retour sur investissement supérieur à 20 ou 30 ans, même avec une augmentation très forte du coût de l'énergie. A ce titre, nous considérons qu'il est important que la 2ème étape du plan prenne en considération la problématique du chauffage électrique, exception française dans le paysage européen dont je vous passe ici les inconvénients majeurs bien connus.

L'élargissement du nombre de Bretons engageant des travaux de rénovation énergétique de leur logement nécessite un énorme effort que la stagnation du pouvoir d'achat ne favorise pas.

C'est à cet enjeu que tente de répondre le soutien à l'émergence de tiers financeurs locaux et la mise en place d'un tiers financeur régional afin d'atténuer la différence entre le coût des travaux à engager pour les particuliers et les économies d'énergie réalisées. En regroupant l'ensemble des aides financières d'une part, et en assurant la définition, la réalisation et le contrôle de la qualité des travaux, d'autre part, il nous faut simplifier l'ensemble des démarches et des procédures pour les propriétaires.

De ce point de vue, avec le CESER, je m'étonne que le logement social n'apparaisse que dans les annexes du plan alors que la vétusté du parc immobilier locatif dans ce secteur pourrait conduire à une action spécifique en direction des bailleurs pour améliorer les conditions de vie des populations logées et qui sont les plus concernées par les coûts liés à la consommation d'énergie. Dans ce cas, il conviendra, comme dans le parc privé, de ne pas laisser filer des hausses excessives de prix ou de loyers qui seraient socialement discriminantes et viendraient annuler la baisse du coût des charges.

Le Plan bâtiment durable breton se gagnera dans les territoires, par la mobilisation des différents acteurs et la confiance de proximité que le public pourra leur accorder. Le déploiement des plateformes de rénovation à destination de la population et des professionnels du bâtiment sur tout le territoire régional aura l'avantage de simplifier et de sécuriser les démarches des particuliers souhaitant rénover leur logement à condition de s'articuler avec les Espaces info énergie déjà existants.

Le plan gagnera également durablement si nous savons préserver le caractère prioritaire de la quatrième orientation du bordereau et les actions qui lui sont liées. L'usage des matériaux bio-sourcés et des écomatériaux, souvent produits localement, comme la ouate de cellulose doivent faire l'objet d'une évolution de la réglementation en dépit des pressions des lobbys.

Il est important, là aussi, de soutenir l'innovation en lien avec l'enseignement supérieur. Je pense à un projet emblématique porté aujourd'hui par les universités, les écoles d'architecture, des beaux-Arts et certains lycées

du bâtiment : Le Solar Decathlon. Ce projet conjugue ainsi le meilleur de la performance, de la durabilité, de l'innovation notamment via des matériaux à partir des filières de production locale. En ce sens l'éco-construction s'inscrit dans la logique de l'économie circulaire, celle qui donne de l'emploi pérenne, de qualité, des activités diversifiées, des dynamiques cohérentes. Ces projets phares sont essentiels pour donner à voir et pour convaincre le plus largement possible les décideurs.

De ce point de vue, les collectivités ont un rôle déterminant à jouer par la commande publique. La région a déjà fait preuve d'exemplarité en se dotant d'un éco-référentiel pour les lycées. Le PBDB entend polliniser ces bonnes pratiques pour réussir ce formidable défi et redonner confiance à l'ensemble des acteurs de la filière.